

MERCREDI 28 JUIN

COUR D'APPEL DE DIJON - SALLE DU CONSEIL DE L'ORDRE

8 RUE AMIRAL ROUSSIN - 21 DIJON

DE 14H00 À 17H00

TRANSFORMATION DIGITALE DU MARCHÉ DU DROIT

Dans un marché du droit en pleine mutation, la profession est bousculée par l'entrée des nouvelles technologies dans les pratiques et les usages.



La marque "avocat" est forte et bénéficie d'un indice de confiance élevé auprès des Français, mais aujourd'hui, cela ne suffit plus, les avocats doivent se doter d'une confiance digitale qui vient renforcer l'engagement du client.

Les avocats commencent aujourd'hui à contre-attaquer avec des initiatives nouvelles, parfois en rupture avec leurs pratiques : Intelligence Artificielle, outils de justice prédictive, plateforme alternative de résolution de litige, SPE, entreprise numérique du droit, CRM, espace client, prestation juridique packagée...

Cette formation permettra de faire un point sur l'écosystème du droit, l'impact de l'IA et de la Legaltech ainsi que les solutions à adopter dans sa relation client.

Animé par

M. Dan KOHN, Responsable de la Prospective, Groupe SECIB
Jacques Lévy Véhel, Fondateur de Case Law Analytics